

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

Les fabricheurs,
chargés du soin de
l'église

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3 000 titres à ce jour. « L'ensemble des habitants de la paroisse constitue la communauté, ayant à sa tête un ou deux syndics, habituellement nommés chaque année, explique l'auteur. Le principal syndic fait exécuter les travaux pour le compte de la paroisse. Lorsqu'il s'agit de prendre une délibération, le curé, à la demande des syndics, prévient les habitants au prône du dimanche précédent. À la sortie de la messe, les hommes se groupent autour du notaire, installé sous le porche de l'église ; le syndic expose l'objet de la réunion ; les plus instruits donnent



Jack ma

leur avis, les autres opinent du bonnet, la décision est prise, le notaire en dresse acte. S'il s'agit d'accorder l'exemption de la taille à un seigneur, personne ne souffle mot : ce que le syndic considère, avec raison, comme un refus. Les habitants nomment également les *fabriqueurs*, chargés du soin de l'église, et le syndic fabriqueur, chargé des deniers du culte. Ils prennent les délibérations relatives à l'entretien de la nef de leur église et du cimetière, qui sont à leur charge. Les ressources de l'église sont : les quêtes, les bancs, les sépultures dans son intérieur et les legs. »

Bientôt réédité

Notes historiques sur

la baronnie de MARTHON

en Angoumois

par Adolphe MONDON

Une des plus importantes
du pays jusqu'à la Révolution

La position stratégique de Marthon, aux confins de l'Angoumois et du Périgord, qui permettait la surveillance de toute la vallée du Bandiat, fit de la châtelainie, une des plus importantes du pays jusqu'à la Révolution, une possession primordiale pour ses seigneurs. Le premier dont on conserve une trace, fut Hugues de Marthon qui mourut au début du XII^e siècle. Son fils, Robert de Marthon, fit de nombreuses donations à l'abbaye Notre-Dame de Grosbot et à l'abbaye Notre-Dame de la Couronne. Il fut

marié à Emma de La Rochefoucauld et, à sa mort, la baronnie passa à son fils Guy IV de La Rochefoucauld, seigneur de La Rochefoucauld, Verteuil, Marthon et Blanzac. Après la mort d'Hubert, en 1566, la baronnie fut partagée entre différents membres de la famille avant de recouvrer son unité au milieu du XVII^e siècle, avec François de Roye, arrière-petit-neveu du baron Hubert. La baronnie appartient ensuite aux comtes de Montbron, jusqu'à la Révolution. Le donjon de Marthon édifié aux XII^e et XIII^e siècles, bien qu'à moitié démantelé, domine toujours le bourg, témoin de la splendeur passée de la châtelainie, dont la juridiction s'étendait sur quatorze paroisses sur lesquelles les seigneurs avaient le droit de haute, moyenne et basse justice.

La paroisse et la ville, le donjon

La première partie débute par un chapitre préliminaire qui étudie la topographie, le régime des eaux, l'agriculture, les coutumes, les mœurs, l'industrie, l'habitation, les meubles, les vêtements, la nourriture, les naissances, les mariages, les décès, l'instruction, la religion, la société, la communauté, les collecteurs des tailles, le droit de franc-fief, les impôts indirects. Le premier chapitre est consacré à Marthon : la paroisse et la ville, le donjon, le château neuf, l'histoire, les droits des seigneurs de Marthon, les mesures de capacité, les revenus de la terre, les églises, les cimetières, le reclusage, la maladrerie, la cure, la liste des curés, les fiefs en Marthon (la Couronne, Hurbebise, Marval, les Vigiers, Rouffiac, Imberbost, Plaimbost, Malègues, les Souldes, le Maine du Cloud, Beaulieu, le Breuil). Les chapitres suivants présentent les différentes communes : Saint-Sauveur (la liste des prieurs et curés, les fiefs) ; Grassac (la paroisse, les revenus de la cure, l'église, les vicaires perpétuels, les fiefs) ; Chazelles (la paroisse, les revenus et possessions de la cure, le presbytère, l'église, les cimetières, les curés, les fiefs et les seigneuries) ; Saint-Paul (le presbytère, les curés) ; Bouex (la paroisse, les revenus de la cure, le presbytère, l'église, les vicaires perpétuels, la seigneurie de Bouex, la seigneurie de Méré) ; Sers (les curés, les seigneuries et les fiefs) ; Vouzan (le cimetière, les curés, la seigneurie, Mirande) ; Saint-Germain (les curés, les fiefs) ; Feuillade (l'église, le presbytère, les curés, la seigneurie et les fiefs, les possesseurs) ; Souffrignac (les curés et les seigneuries) ; Mainzac (les curés, la seigneurie et les fiefs) ; Charras (l'église, le cimetière, le presbytère, les curés, la seigneurie) ; l'abbaye de Grosbot. Dans la deuxième partie, l'auteur donne des notes généalogiques sur les familles importantes ou ayant eu des intérêts dans la baronnie. La dernière partie est l'armorial des familles nobles. L'ouvrage se termine par dix-sept pièces justificatives.

MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE

UNE COLLECTION UNIQUE EN
FRANCE DE 3004 TITRES

19 TITRES SUR
LA CHARENTE

Renseignements au
03 23 20 32 19

LA BARONNIE DE MARTHON

Le plus ancien document qui mentionne Marthon est une charte de 1110 dans laquelle Guillaume, Hugues et Robert de Marthon, en exécution du testament de leur père, firent une donation à Girard, évêque d'Angoulême. Jusqu'au XVI^e siècle, Marthon appartient aux aînés de la famille de La Rochefoucauld, qui en confièrent la garde à des capitaines. Les premiers maîtres semblèrent jouir d'une autorité presque absolue et traiter d'égal à égal les comtes d'Angoulême. Le premier acte de vassalité de Jean de La Rochefoucauld envers Jean, comte d'Angoulême, aïeul de François I^{er}, date en effet seulement du 26 octobre 1445. Durant la guerre des Anglais, les seigneurs de Marthon, et en particulier Aimery II, soutinrent avec fermeté le roi de France. Lors des démêlés de Louis XI et de son frère, Charles, duc de Guienne, Marthon offrit un point d'appui important aux armées royales, justifiant plusieurs faveurs accordées par le roi à Marguerite de La Rochefoucauld. Tandis que son neveu François III avait renié sa foi pour épouser Charlotte de Roye, et se mettait à la tête des armées protestantes dans laquelle il entraînait la majeure partie de la noblesse d'Angoumois, Hubert, seigneur de Marthon, de retour sur ses terres qu'il avait longtemps habitées avant de rejoindre pour un temps l'ordre de Malte, nommé généralissime des armées catholiques, se hâta, malgré son grand âge, de lever des troupes. Puis, au moment des guerres de la Ligue, Sully se rendant incognito à Bergerac, vint camper dans le faubourg de Saint-Martin de Marthon, au grand déplaisir des habitants lassés de voir défiler des troupes armées. Au petit matin, il n'échappa qu'au bénéfice d'une ruse à l'embuscade que lui avaient tendue cinquante cavaliers. Parce que les seigneurs de Marthon avaient droit de haute, moyenne et basse justice dans toute l'étendue de leur baronnie, celle-ci était souvent mal rendue, dans la mesure où la plupart des affaires traitées mettaient en scène leurs fermiers ou leurs métayers. Il était souvent fait en sorte que le coupable puisse s'évader et ne soit jamais repris ; tel fut le destin de la femme Courbet qui avait assassiné Gabrielle Béchade, à violents coups de courge.

Réédition du livre intitulé *Notes historiques sur la baronnie de Marthon en Angoumois*, extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, paru en 1895-1896-1897.
Réf. 1441-3004. Format : 14 x 20. 598 pages. Prix : 74 € Parution : décembre 2010.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou au Tabac Glangetat à Marthon (Tél. 05 45 70 23 04) ou à la librairie James La Rochefoucault (Tél. 05 45 63 00 14).

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...

<http://www.histo.com>

*Bulletin
de
souscription* à retourner à :

Le Livre d'histoire
17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution décembre 2010
1441-3004

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le :

| | | | |

Téléphone (obligatoire) :

.....

Signature :

.....

Je commande « LA BARONNIE DE MARTHON » :

..... ex. au prix de 74€.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2010 (372 pages)

- 2 870 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.

Histoire locale. Feuille périodique gratuite d'information culturelle et publicitaire. Directeur de la publication : M.-G. Micberth. Rédaction : Sylvie Varlet.
Révision : Annick Morel. Reproduction strictement interdite. Dépôt légal à la date de parution. Imprimé en France.